

de Schoul **BUET**



**ORGANISATION SCOLAIRE
2019/2020**

DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020:

LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019.

07h45 PONTPIERRE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

08h05 MONDERCANGE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

A noter que les photos qui illustrent ce «Schoulbuet» ne sont pas forcément en relation directe avec le chapitre traité sur la même page.



Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions à ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.



Veuillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

KlimaPakt
meng Gemeng engagéiert sech

Liebe Schulkinder, liebe Eltern, liebe Lehrerinnen und Lehrer,

Immer wieder stellt der Schulanfang eine große Herausforderung für alle Beteiligten dar:



- Einige Kinder schwelgen in wehmütiger Erinnerung an wunderschöne Erlebnisse während den Sommerferien, andere jedoch sind froher Erwartung auf die kommenden Aufgaben und das freudige Wiedersehen mit den Klassenkollegen.
- Für die Eltern stellt es eine weitere Etappe auf dem Weg in die Eigenverantwortung der Kinder dar und spätestens zum Schulbeginn kehrt für viele der Alltag mit der unumgänglichen Doppelbelastung von Beruf und Mutter/Vater-Sein zurück.
- Für das Lehrerkollegium gilt es, auf die neuen Klassen und die kommenden Herausforderungen mental gut vorbereitet und gewappnet zu sein.
- Das Gleiche erwartet die Betreuer der außerschulischen Aktivitäten der „Maison Relais“.

Für die Gemeindeverantwortlichen wird die Sommerpause intensiv genutzt um notwendige Instandsetzungs- und Aufbesserungsarbeiten an den Schulinfrastrukturen durchzuführen. So legt der Schöffenrat großen Wert darauf die besten Voraussetzungen für die Betreuung unserer Kinder zu schaffen!

Mit der Einführung eines zusätzlichen Schulbusses in Eigenregie wird die Qualität des Schülertransportes konsequent weiter ausgebaut. Dieses Angebot ermöglicht eine größere Flexibilität vorwiegend bei den außerschulischen Aktivitäten wie z.B. den Schulausflügen.

An dieser Stelle möchte ich **einen eindringlichen Aufruf an Sie, liebe Eltern**, richten! Der Schöffenrat hat große Anstrengungen in der Verbesserung des Schülertransportes unternommen. Handeln Sie verantwortungsvoll und ermutigen Sie ihr(e) Kind(er) auf dieses Angebot zurückzugreifen!

Zusätzlich werden wir mit Ihnen das Konzept vom „schoulséchere Wee“ für unsere Kinder in diesem Schuljahr umsetzen!

Abschließend möchte ich allen Schülerinnen und Schüler ein erfolgreiches Schuljahr wünschen. Bedanken möchte ich mich an dieser Stelle bei allen Leuten, die zum Erfolg des Schuljahres 2019/2020 beitragen werden; dem Lehrerkollegium, dem Team der „Maison Relais“ sowie der Elternvereinigung unserer Gemeinde.

Jeannot Fürpass

Bürgermeister und Präsident der Schulkommission

Chers élèves, chers parents, chers enseignants,

Chaque rentrée scolaire constitue un grand défi pour tous les participants :

- certains enfants vont reprendre les cours avec des souvenirs mélancoliques des vacances d'été, d'autres avec joie envers les futurs défis et les retrouvailles des camarades de classe ;
- pour les parents la rentrée scolaire représente une étape progressive dans le développement autonome de leur enfant et pour la plupart elle constitue le retour au rythme de la vie quotidienne ;
- pour les enseignants la rentrée présuppose d'être suffisamment préparés pour faire face aux nouvelles classes et aux défis qui les attendent ;
- les mêmes sentiments accompagnent les encadrants des activités parascolaires de la Maison Relais.

Les responsables communaux ont intensivement profité des vacances d'été pour entamer des travaux de rénovation et d'entretien nécessaires aux infrastructures scolaires. Le Collège Échevinal fait constamment des efforts pour pouvoir garantir les meilleures conditions d'encadrement à nos enfants.

Cette année, le transport scolaire sera substantiellement amélioré par l'introduction d'un second bus en régie propre. Cette nouvelle offre permet une plus grande flexibilité du transport scolaire notamment dans le domaine des activités parascolaires.

Je profite de l'occasion pour faire **un appel avec insistance à vous**, chers parents. Le Collège Échevinal a entrepris d'énormes efforts dans l'amélioration du transport scolaire. Agissez en citoyen responsable et encouragez vos enfants à profiter de cette offre.

Par ailleurs, nous essayerons de transposer ensemble avec vous le concept du «chemin scolaire indubitable» pour nos enfants.

Finalement, je voudrais souhaiter à tous les écoliers une année scolaire pleine de succès. Je remercie tous les gens qui contribueront au succès de l'année scolaire 2019/2020 ; le collège des enseignants, l'équipe de la Maison Relais ainsi que l'association des parents d'élèves de notre commune.

Jeannot Fürpass

Bourgmestre et président de la commission scolaire



Sommaire

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1.PRECOCE - CYCLE 4.2.)

01. Ressorts scolaires
02. Heures de classe
03. Sécurité et surveillance des élèves
04. Transport scolaire
05. Vacances et congés scolaires 2019/2020
06. Calendrier scolaire
07. Service Scolaire et d'Accueil
08. Commission Scolaire
09. Comité d'Ecole de Mondercange
10. Direction de l'Enseignement Fondamental (Région Sanem)
11. Parents d'élèves
12. Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil (M.A.I.A.) et instituteurs spécialisés pour élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)
13. Logopédie
14. Aide aux devoirs à domicile
15. Education physique et Natation scolaire
16. Cycle 1.précoce
17. Bibliothèque scolaire
18. Maison Relais de la Commune de Mondercange
19. MUMO «MULTisport MONnerech»
20. Activités périscolaires
21. Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
22. Médecine scolaire

LES CYCLES ET LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

01. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 1
02. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 2 et CYCLE 3
03. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 4

Horaire - Transport scolaire

Editeur responsable: Administration Communale de Mondercange - 2019

Service Scolaire et Service Culture et Communication

Impression: Imprimerie Schlimé - Bertrange



01. RESSORTS SCOLAIRES

CYCLE 1

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Précoce de Mondercange	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Tél.: 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz
Ecole et Précoce de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre

CYCLE 2-4

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnès L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Ecole de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1

MONDERCANGE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30

Mondercange - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55

PONTPIERRE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20

PONTPIERRE - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35

REMARQUES POUR L'EDUCATION PRESCHOULAIRE CYCLE 1.1. et CYCLE 1.2.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2019.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de «Service Krank Kanner Doheem», Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

MONDERCANGE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00
09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50
09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10
10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10
14h05 - 15h00		14h05 - 15h00		14h05 - 15h00
15h00 - 15h55		15h00 - 15h55		15h00 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

- le matin de 10h10 à 10h25
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

PONTPIERRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40
08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30
09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50
10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00
11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50
13h45 - 14h40		13h45 - 14h40		13h45 - 14h40
14h40 - 15h35		14h40 - 15h35		14h40 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

- le matin de 09h50 à 10h 05
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



03. SECURITE ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

RESPECTEZ LA SECURITE DES ENFANTS

Prière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée à 30 km/h.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours. Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours



04. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

La «Maison Relais de la Commune de Mondercange a.s.b.l.» organise la surveillance du transport scolaire. Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et il assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet et il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès de M. Yves KIRPS, Tél. 55 15 21-21.

05. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES	DÉBUT	FIN
Congé de la Toussaint	samedi, 26 octobre 2019	dimanche, 3 novembre 2019
Vacances de Noël	samedi, 21 décembre 2019	dimanche, 5 janvier 2020
Congé de Carnaval	samedi, le 15 février 2020	dimanche, 23 février 2020
Vacances de Pâques	samedi, 4 avril 2020	dimanche, 19 avril 2020
Congé de la Pentecôte	samedi, 30 mai 2020	dimanche, 7 juin 2020
Vacances d'été	jeudi, 16 juillet 2020	lundi, 14 septembre 2020

Saint Nicolas	vendredi, 6 décembre 2019
Jour férié légal du 1er mai	vendredi, 1er mai 2020
Journée de l'Europe	samedi, 9 mai 2020
Ascension	jeudi, 21 mai 2020
Fête Nationale	mardi, 23 juin 2020

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours:

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. A partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

1. Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée
2. Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de fréquentation peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1ière Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

06. CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

Semaine A et Ar = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)
Semaine A, B, Ar et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2019						
sem				A	B	A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Décembre 2019						
sem	B	A	Br	A		
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	31
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Mars 2020						
sem	Br	A	B	A	Br	A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	31
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	29	
di	1	8	15	22	29	

Juin 2020						
sem		Br	A	B	A	
lu	1	8	15	22	29	
ma	2	9	16	23	30	
me	3	10	17	24		
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Octobre 2019						
sem	A	Br	A	B		
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Janvier 2020						
sem		B	A	Br	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24	31	
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Avril 2020						
sem	A			B	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24		
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Juillet 2020						
sem	A	Br	A			
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24	31	
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Les vacances d'été commencent le jeudi, **16 juillet 2020** et finissent le lundi, **14 septembre 2020**

Weekend
Vacances

07. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

ORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA,

Bureau 0-07 (Administration Communale) 18 rue A. Thinnes, Mondercange
Tél. 55 05 74-39 • e-mail: paola.ontano@mondercange.lu

Ouverture au public:	Lundi	08h00 - 11h30 / 13h30 - 16h30
	Mardi	08h00 - 11h30
	Mercredi	08h00 - 11h30 / 13h30 - 16h30
	Jeudi	08h00 - 11h30
	Vendredi	08h00 - 11h30

MISSIONS DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

- gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- contrôle de l'obligation scolaire
- inscriptions
- coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- gestion du transport scolaire

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais, structures d'accueil

Bureau Maison Relais Mondercange
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-21 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: yves.kirps@mrcm.lu

Annette KICKERT, secrétaire et bureau "chèque-service accueil"

Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: annette.meyrer@mrcm.lu

Ouverture au public:	Lundi	07h00-11h00
	Mardi	07h00-11h00
	Mercredi	07h00-11h00
	Jeudi	07h00-11h00
	Vendredi	07h00-11h00
	(permanence lu.-me.-ve. de 07h00 - 09h00)	



08. LA COMMISSION SCOLAIRE



Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. Sa mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

La Commission Scolaire de Mondercange se compose des membres suivants:

- Jeannot FÜRPASS**, président
- Paola ONTANO-PALANCA**, secrétaire
- Nathalie BERNARD**
- Anouk BOEVER-THILL**
- Yves BRUCH**
- Marc FANCELLI**
- Martine JACOBY**
- Nadia KAUFFMANN**
- Yves KIRPS**
- Philippe KLOOS**
- Joao LUCAS MARTINS**
- Carole PLETSCHETTE**
- Isabelle SCHÜTZ, ép FIERMONTE**
- Françoise URHAUSEN**
- Sindy WOLF-STAUTEMAS**



09. COMITÉ D'ÉCOLE DE MONDERCANGE

CODEC MONDERCANGE

(chapitre édité par le comité d'école)

La loi scolaire du 6 février 2009 prévoit la création d'un comité d'école.

La composition du comité d'école de Mondercange est la suivante:

- Françoise URHAUSEN**, présidente, institutrice à Mondercange, Cycle 3
- Pierre BOEVER**, instituteur à Mondercange, Cycle 4
- Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE**, institutrice à Pontpierre, Cycle 3
- Martine JACOBY**, institutrice à Mondercange, M.A.I.A.
- Jil HOFFMANN**, institutrice à Mondercange, Cycle 1
- Véronique SCHWEICH**, institutrice à Mondercange, Cycle 4
- Philippe STREWELER**, instituteur à Pontpierre, Cycle 4

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

1. élaborer une proposition d'organisation scolaire;
2. élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

Contact: francoise.urhausen@education.lu



Photo : de gauche à droite :
Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE, Pierre BOEVER, Véronique SCHWEICH,
Jil HOFFMANN, Françoise URHAUSEN, Martine JACOBY, Philippe STREWELER

10. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (REGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

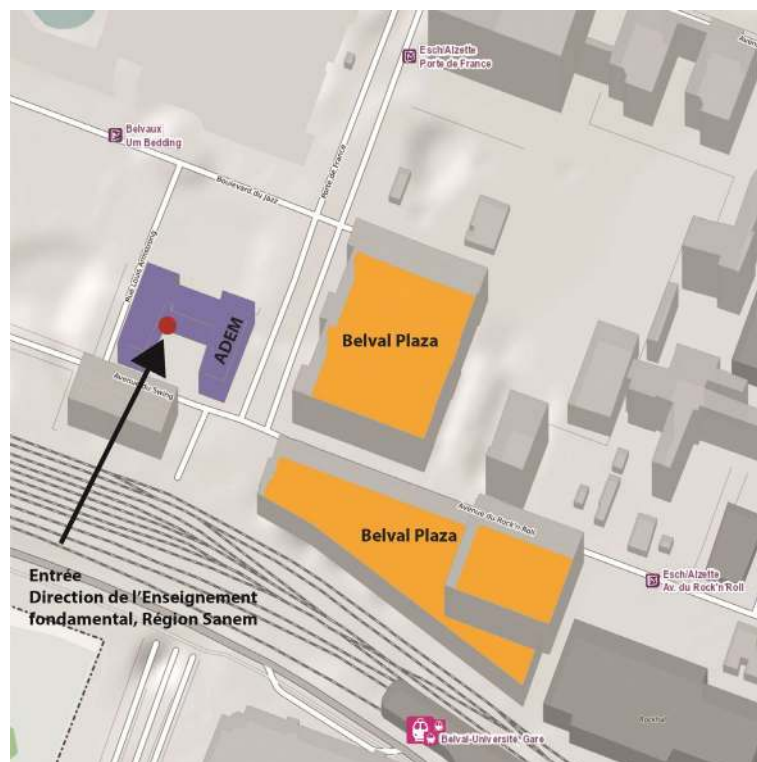
Philippe KLOOS - directeur

Paul CLAUS - directeur adjoint

Véronique GAROFALO - directrice adjointe

Lyne KUFFER - directrice adjointe EBS

Martine SCHINTGEN - secrétaire CI



Contact:

1, boulevard Porte de France

L-4360 Esch/Alzette (Belval)

Tél.: 247 65 950

secretariat.sanem@men.lu

LES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local, dans les écoles : instituteurs spécialisés (I-EBS), démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques**

L'intervention locale est consignée dans un plan de projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA).

- **au niveau régional, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.**

La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la Commission d'inclusion (CI).

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) composée de psychologues et pédagogues conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs-ESEB.

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un plan de prise en charge individualisé (PPCI) et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national, dans une école ou un Centre de compétence spécialisé.**

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la Commission Nationale d'Inclusion (CNI) propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.

Contacts :

Lyne KUFFER - directrice adjointe EBS - lyne.kuffer@men.lu

Martine SCHINTGEN - secrétaire CI - martine.schintgen@men.lu

1, boulevard Porte de France L-4360 Esch/Alzette (Belval)



11. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Représentants des Parents d'Elèves de la commune de Mondercange
(chapitre édité par les parents d'élèves)

EVM (Elterevereinigung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange



de gauche à droite: Nathalie BERNARD, Doris MONTERISI, Nadia KAUFFMANN, Sofia SANCHES, Carole PLETSCETTE, Paula CARVALHO, Sandy RONDELLI, Gregory BIANCO
manquant: Sindy STAUTEMAS.

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

La loi sur l'enseignement fondamental prévoit la nomination de représentants de parents d'élèves avec pour rôle de contribuer ensemble avec le corps enseignant et la commune au développement de l'école. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour une durée de deux ans.

Les représentants des parents d'élèves se concertent régulièrement et au moins trois fois par année scolaire avec le comité d'école pour discuter, le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire (PRS) élaborés par le comité d'école.

Ils organisent les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires et formulent des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Trois des représentants des parents d'élèves sont également membres de la commission scolaire.

Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental de la commune de Mondercange peuvent être candidats.

Comment devenir représentant des parents d'élèves ?

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2019 / 2020.

Le président du comité d'école adressera une lettre de proposition de candidature à tous les parents. Si un parent est intéressé, il transmet sa candidature par écrit au président du comité d'école. Lors d'une assemblée des parents tous les parents seront invités à élire (au moins) deux représentants des parents d'élèves.

Si vous avez besoin de plus de renseignements veuillez envoyer un courriel à :

parents@monnerecher-schoulen.lu

Le comité de l'EVM compte actuellement 10 membres et a organisé voire participé à différentes activités en 2018/2019 :

- l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM
- l'organisation d'une réunion d'information « BeeSecure » à l'intention des parents
- l'organisation d'une séance d'information « BeeSecure » pour les élèves des cycles 3 et 4
- la distribution de fruits lors de la journée des sports à Mondercange et à Pontpierre
- la participation à la coupe scolaire
- la participation au « Wanterfest » et aux fêtes scolaires de Mondercange et de Pontpierre

Le fait de se regrouper en association permet entre autres de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais, ...), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.

L'EVM est également membre de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg (FAPEL) et participe chaque année à l'assemblée générale ainsi qu'à diverses conférences organisées par celle-ci.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à :

evm@monnerecher-schoulen.lu

12. LES MESURES D'APPUI M.A.I.A. ET I-EBS

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

1. aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe classe
2. aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
3. aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
4. aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
5. aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

Personnes responsables:

Martine JACOBY, Paul PEPIN, Sophie NOTHAR, Patty BREDIMUS, Nadine HOFFMANN

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un I-EBS, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerta avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Personne responsable :

Sandy NUSS

13. LOGOPÉDIE

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.

Des consultations régulières sont proposées à partir de novembre à l'École de Mondercange.

CONTACT

Mme Tessy SCHEER

Tél. 621 994 408

14. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

M. Yves KIRPS au Tél. 55 15 21-21.

Les prix sont calculés à partir du tarif chèque-service. Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.

15. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

Pendant l'année scolaire 2019/2020, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!

Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectif d'un chargé de cours.

LA PISCINE REPRENDRA SON SERVICE LE LUNDI, 16 SEPTEMBRE 2019

REMARQUES:

- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 402. Le cas échéant, des chaussures en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

Instructeurs de natation du PIMODI:

Jupp GRÜNEISEN (responsable)

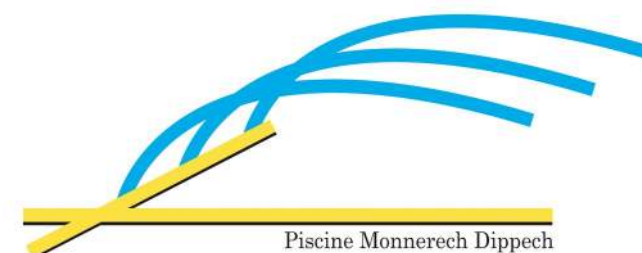
Fabienne KNEIP

Xavier SCHWARZ

Mario ABATTI

Sara SCHORTGEN

Claude ENSCH



Schulmaterial clever einkaufen!



Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!



Die komplette Produktliste finden Sie unter: www.ech-kafe-clever.lu

16. CYCLE 1. - PRÉCOCE

LES OBJECTIFS

L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

LES MODALITÉS

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre 2019. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A MONDERCANGE

- lundi 07h40-12h30
- mardi 07h40-12h30
- mercredi 07h40-12h30
- jeudi 07h40-12h30
- vendredi 07h40-12h30

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A PONTPIERRE

- lundi 07h30-12h20
- mardi 07h30-12h20
- mercredi 07h30-12h20
- jeudi 07h30-12h20
- vendredi 07h30-12h20

Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées. Une excuse écrite est requise en cas d'absence. Il n'existe pas de transport scolaire organisé par la commune pour les élèves du précoce.



17. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelque 5 000 livres: des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter. La bibliothèque est ouverte plusieurs jours par semaine pendant la récréation (10h10 à 10h25), les détails des heures d'ouverture et du fonctionnement de la bibliothèque sont communiqués aux parents d'élèves à la rentrée scolaire. Le délai de prêt est d'un mois.

Les lundis, mercredis ou vendredis avant les cours de l'après-midi, la bibliothèque scolaire est ouverte de 13h30 à 14h05 pour les élèves à partir du cycle 2.2. Au début de chaque trimestre, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des ateliers de lecture où ils ont la possibilité de lire seul ou en petit groupe, de lire à voix haute, d'écouter une histoire, de participer à des jeux ou des activités organisés à partir de différents livres ou de travailler sur ordinateur avec le programme pour la promotion de la lecture dans les écoles « Antolin ».

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathék Monnerescher». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs luxembourgeois et étrangers viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

Responsables: Martine JACOBY, Malou KOHN, Françoise URHAUSEN

Tél. 55 60 25-228; -214

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français et portugais ainsi que des DVD luxembourgeois. Les enfants accompagnés de leurs parents peuvent emprunter ces livres et DVD. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont affichées aux portes du bâtiment du Cycle 1 (précoce et préscolaire) à Mondercange.

Responsables: Séphanie HEYNEN, Sylvie LETSCH - Tél. 55 60 25-302

La bibliothèque fusionnée des Cycle 1 et Cycle 2 de Pontpierre possède entre-temps une collection d'environ 2000 livres. Elle se trouve au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.

Les enfants du Cycle 1 et du Cycle 2 se rendent une fois par semaine à la bibliothèque où ils ont l'occasion d'emprunter un livre.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathék Steebrecken».

Responsables: Joyce SERRES, Michèle DUYKAERTS - Tél. 55 13 40-23

Responsables de la bibliothèque de Pontpierre du Cycle 3 et Cycle 4 sont Michèle LAPP - Tél. 55 13 40-72 et Luana CHIAMPAN - Tél. 55 13 40-77

18. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE A.S.B.L.

Les Maisons Relais à Mondercange et à Pontpierre, ainsi que le projet «Multisport-Mondercange» (MUMO) et la crèche «Himmelsdeierchen» (5, rue de l'Eglise Mondercange), sont des services de l'A.s.b.l. «Maison Relais de la Commune de Mondercange (MRCM)». La «Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l. est conventionnée avec le Ministère de l'Education Nationale et avec la Commune de Mondercange.

Les principaux objectifs de la MRCM sont: la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'intégration d'enfants étrangers, le soutien éducatif aux familles, la lutte contre la pauvreté et le soutien scolaire. La Maison Relais propose un accueil de jour professionnel pour les enfants de la Commune de Mondercange. Les différents services de la MRCM sont ouverts tous les jours ouvrables de l'année, de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir.

La MRCM dispose de 5 structures d'accueil (Maison Relais «Um Weien», Maison Relais «Stebbserten», Maison Relais «Steebrecken», la Maison Relais «Centre» et la crèche «Himmelsdeierchen» à Mondercange pour assurer l'encadrement éducatif des enfants de 0-12 ans de la Commune de Mondercange.

Un aspect supplémentaire de la Maison Relais est certainement le projet sportif «Mumo» (Multisport Mondercange), qui offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. La MRCM organise aussi régulièrement des colonies de vacances et des colonies sportives.

La MRCM dispose aussi d'un service pédagogique, qui a comme objectif la consultation des parents au niveau des questions de l'éducation, le soutien pédagogique individuel pour enfants et la supervision professionnelle des membres de l'équipe éducative de la MRCM. L'accueil d'enfants atteints d'un handicap est possible dans toutes les structures de la MRCM.

LA VIE AU QUOTIDIEN

- Déroulement structuré de la journée
- Repas en commun
- Répartition des tâches (vaisselle, rangement, nettoyage des tables,...)
- Vie de groupe et apprentissage social
- Règles et limites
- Liberté et autonomie
- Sports et loisirs
- Bricolage et activités diverses
- Activités culturelles
- Excursions et découverte de la nature
- Colonies de vacances
- Sieste (groupe Cycle 1)
- Devoirs à domicile (groupe Cycles 2-4)
- Contacts intergénérationnels (en coopération avec «Club Seniors» Mondercange)



LE PERSONNEL EDUCATIF

Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, chaque groupe de vie dispose de 2 agents éducatifs de service. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

INSCRIPTION

Pour toute inscription, prière de contacter M. Yves KIRPS au tél. 55 15 21-21
Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat au Tél: 55 15 21-29 ou contacter le responsable de la Maison Relais au Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30 ou e-mail: yves.kirps@mrcm.lu.

PRIX

La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système «Chèque-service accueil». Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.chèque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves KIRPS au 55 15 21-21.

HORAIRES

1) Maison Relais:

En période scolaire, Cycles 1 -4:

Accueil de 07h00 jusqu'au début des cours tous les jours

Accueil de 12h00 jusqu'à 14h00 et de 16h00 à 19h00 (mardi et jeudi)

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (lundi,mercredi,vendredi)

En période scolaire, précoce:

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (tous les jours)

En période de vacances scolaires:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes

2) Crèche:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes pendant toute l'année

Administration:

Adresse postale (à utiliser pour tout courrier officiel):

«Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l.

Maison Communale, rue A. Thinnès

Boîte Postale 50 · L-3901 Mondercange

Site internet: www.mondercange.lu

Direction:

Yves KIRPS, chargé de direction

Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

e-Mail: yves.kirps@mrcm.lu

Secrétariat et bureau «chèques-service accueil»

Ouvert de 07h00-11h00

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30

e-mail: yves.kirps@mrcm.lu / annette.meyrer@mrcm.lu

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

Bureau «pédagogue»:

Mme Michelle HOFFMANN

Bureau Pontpierre: Tél. 26 57 48-31

Bureau Mondercange: Tél. 26 17 93-40

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

e-mail: mrcm.hoffmann@gmail.com

Les différentes unités de la «Maison Relais de la Commune de Mondercange» asbl:

Maison Relais «Stebbserten»

16, rue d'Esch - L-3920 Mondercange

- Salle du personnel: Tél. 26 17 93-41
- Groupe 1: Tél. 26 17 93-42
- Groupe 2: Tél. 26 17 93-43
- Groupe 3: Tél. 26 17 93-44

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange

Tél. 55 15 21-29 - Fax 55 15 21-30

- Groupe 1: Tél. 55 15 21-22
- Groupe 2: Tél. 55 15 21-23
- Groupe 3: Tél. 55 15 21-24

Maison Relais Steebrécken

3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

- Bureau: Tél. 26 57 48-29
- Groupe précoce Tél. 26 57 48-24
- Groupe préscolaire Tél. 26 57 48-28
- Groupe primaire 1 Tél. 26 57 48-27
- Groupe primaire 2 Tél. 26 57 48-26
- Groupe primaire 3 Tél. 26 57 48-22

Maison Relais «Centre» (sous-sol bâtiment scolaire Mondercange)

Tél. 55 60 25 269

Crèche «Himmelsdeierchen»

5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange

Tél. 26 55 12 01

MUMO (Multisport Mondercange)

Coordinateur sportif: **M. Jeff DECKER**

Tél. 621 693 101/ e-mail: jeff.decker@mrcm.lu



19. MUMO

(MULTISPORT MONNERECH)



Les élèves de l'enseignement fondamental peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci en dehors du temps scolaire régulier.

Sous la coordination de **M. Jeff DECKER**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

- basketball
- handball
- volleyball
- football
- natation
- tir à l'arc
- tennis
- athlétisme
- danse
- tennis de table
- judo
- gymnastique
- développement du mouvement
- multisports

Cette «école des sports», première en son genre au Luxembourg, a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/mumo**

ou

Tél. 621 693 101
e-mail: jeff.decker@mrcm.lu

20. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section "Art à l'École"

L'association "Art à l'Ecole" a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd'hui quelque 46 ateliers fonctionnent dans 16 communes avec 587 enfants de 6 à 15 ans.

La section de Mondercange offre des ateliers et des opportunités d'expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d'un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Le site internet <http://artecole.lu/> vous donne un aperçu sur les activités dans les différents ateliers de Art à l'Ecole.

Horaires: mardi après-midi, jeudi après-midi (durée: 1h45)

Lieu:

Ecole Fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)

Durée:

à partir d'octobre, 25 séances à des dates fixées à l'avance

Nombre maximum de petits artistes par groupe: 12 enfants

Cotisation et participation aux frais de matériel pour l'année scolaire: 50.-€

Les ateliers du mardi sont assurés par Mme Joëlle ADAM, GSM: 691 688 744

Les ateliers du jeudi sont assurés par Mme Adina MIHAI, GSM: 0033 62 44 93 317

Personne de contact:

Mariette KERGER-SCHELLER

présidente

Tél : 518710

GSM : 621234323

Email: mariette.kerger@education.lu



LES ACTIVITÉS DE LA LASEP

Jeudi 14h00 - 16h00 (2 fois par mois)

LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre /
Piscine Mondercange Cycle 2.1. - Cycle 4.2.

Le bus scolaire assurera le transport des enfants de Pontpierre à la piscine. Les enfants auront le calendrier exact dès la rentrée scolaire. Les cours débuteront en principe jeudi, le 26 octobre.

Dirigeant(e)s LASEP Mondercange-Pontpierre

Pierre BOEVER	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)
Jupp GRÜNEISEN	(instructeur de natation)
Fabienne KNEIP	(instructeur de natation)
Roland SCHAACK	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)
Xavier SCHWARZ	(instructeur de natation)

Renseignements supplémentaires

En général:	Pierre BOEVER	Tél. 55 60 25-223	(Ecole Mondercange)
Natation:	Fabienne KNEIP	Tél. 55 60 25-402	(Piscine Mondercange)



LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1-4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.



21. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

La Commune de Mondercange continuera à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'introduction des NTIC à l'école. Les enseignants s'engagent à utiliser d'avantage les ordinateurs, les tablettes et les moyens de projection pendant les cours.

Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet www.monnerescher-schoulen.lu.

L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école fondamentale a comme but:

- de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- de varier les méthodes d'apprentissage
- de favoriser un enseignement ouvert
- de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies
- de préparer les élèves aux attentes et défis de l'enseignement post-primaire

Responsables

Luana CHIAMPAN, Ecole de Pontpierre

Michèle SCHNEIDER, Ecole de Mondercange



22. MÉDECINE SCOLAIRE

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2.. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- Prise du poids et de la taille
- Analyse sommaire des urines
- Examen sommaire de l'acuité visuelle
- Gestion du carnet médico-scolaire
- Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- Bilan auditif
- Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'écolier est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par
Mme Patrizia FURIO ép. PASCIOLLA, infirmière en pédiatrie

23, Grand-Rue
L-4575 Differdange
Tél. 621 201 123
e-mail: patrizia.furio@ligue.lu



CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Sylvie LETSCH, enseignante • sylvie.letsch@education.lu Fanny BOLLENDORFF, enseignante • fanny.bollendorff@education.lu Stéphanie VALENTI, éducatrice • stephanie.valenti@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA, enseignante • carine.nardecchia@education.lu Sandra REUTER, éducatrice • reuter.sandra@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Fabiano CASTELLANI, enseignant • fabiano.castellani@education.lu Amanda RUSCITTI, éducatrice • amanda.ruscitti@education.lu
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS, enseignante • michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT, éducatrice • mady.hippert@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Stéphanie HEYNEN • stephanie.heynen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Steve KOHLL • steve.kohll@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Lyne MUNHOWEN • lyne.munhowen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Mireille DUPREL • mireille.duprel@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Jil HOFFMANN • jil.hoffmann@education.lu Luana PANETTA • luana.panetta@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Carmen BECK • carmen.beck@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Jacquie LORANG • jacquie.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Sylvie GRETHEN • sylvie.grethen@education.lu

Mesures d'appui:
Maisy HUBERTY, Sandy KEIPES, Sabrina MULLER

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Fanny BOLLENDORFF, Sabrina MULLER, Luana PANETTA

CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 2.1.	Yves SCHMIT • yves.schmit@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Cynthia GROVEN • cynthia.groven@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Lynn LUDWIG • lynn.ludwig@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Nathalie WENGLER • nathalie.wengler@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Alice FISCHBACH • alice.fischbach@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Simone GASPAR • simone.gaspar@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Nathalie RECH • nathalie.rech@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Joyce SERRES • joyce.serres@education.lu Jessica MAJERUS • jessica.majerus@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Nathalie BERTHOLD, Estelle ALF, Jessica MAJERUS, Sophie NOTHAR

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 3.1.	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Anne-Marie SCHRANTZ ép.KIRT • anne-marie.schrantz@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Malou KOHN • malou.kohn@education.lu Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Manou SCHENTEN • manou.schenten@education.lu Françoise URHAUSEN • francoise.urhausen@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Dany ANEN ép.STOLTZ • danielle.stoltz@education.lu Anne METZLER
Pontpierre	Cycle 3.2.	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2.	Isabelle SCHÜTZ ép.FIERMONTE • isabelle.fiermonte@education.lu Sandrine GOSSELIN

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Anne METZLER, Luana CHIAMPAN, Sandrine GOSSELIN,
Marie VIEILLEVOYE

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 4.1.	Kelly LUCIUS • kelly.lucius@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Roland SCHAACK • roland.schaack@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Michèle SCHNEIDER • michele.schneider@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Pierre BOEVER • pierre.boever@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Véronique SCHWEICH • veronique.schweich@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1.	Philippe STREWELER • philippe.streweler@education.lu Luana CHIAMPAN • luana.chiampan@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Andrée BIEL • andree.biel@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Nadine HOFFMANN, Clara STAUB

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Inclusion et d'Accueil):

Mondercange: Patty BREDIMUS, Dani EICHER, Nadine HOFFMANN,
Martine JACOBY, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Christiane SCHMIT
Pontpierre: Arnela SKRIJELJ

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves
à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):
Sandy NUSS

REMPLAÇANTS PERMANENTS:

Géraldine CANOVI, Anja SCHROBILDGEN



Des mots vrais trouvés sur Internet :

Nous rappelons aux parents que c'est à la maison que leur enfant doit apprendre les mots magiques :

- Bonjour,
- Bonsoir,
- S'il vous plaît,
- Est-ce que je peux,
- Pardon
- Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

- à être honnête,
- à ne pas mentir,
- à être correct,
- à être ponctuel,
- à ne pas dire de gros mots,
- à faire preuve de solidarité,
- à respecter ses amis, les personnes âgées et les enseignants et éducateurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

- à être propre,
- à ne pas parler la bouche pleine et
- à ne pas jeter les déchets par terre.

C'est encore à la maison qu'il doit apprendre

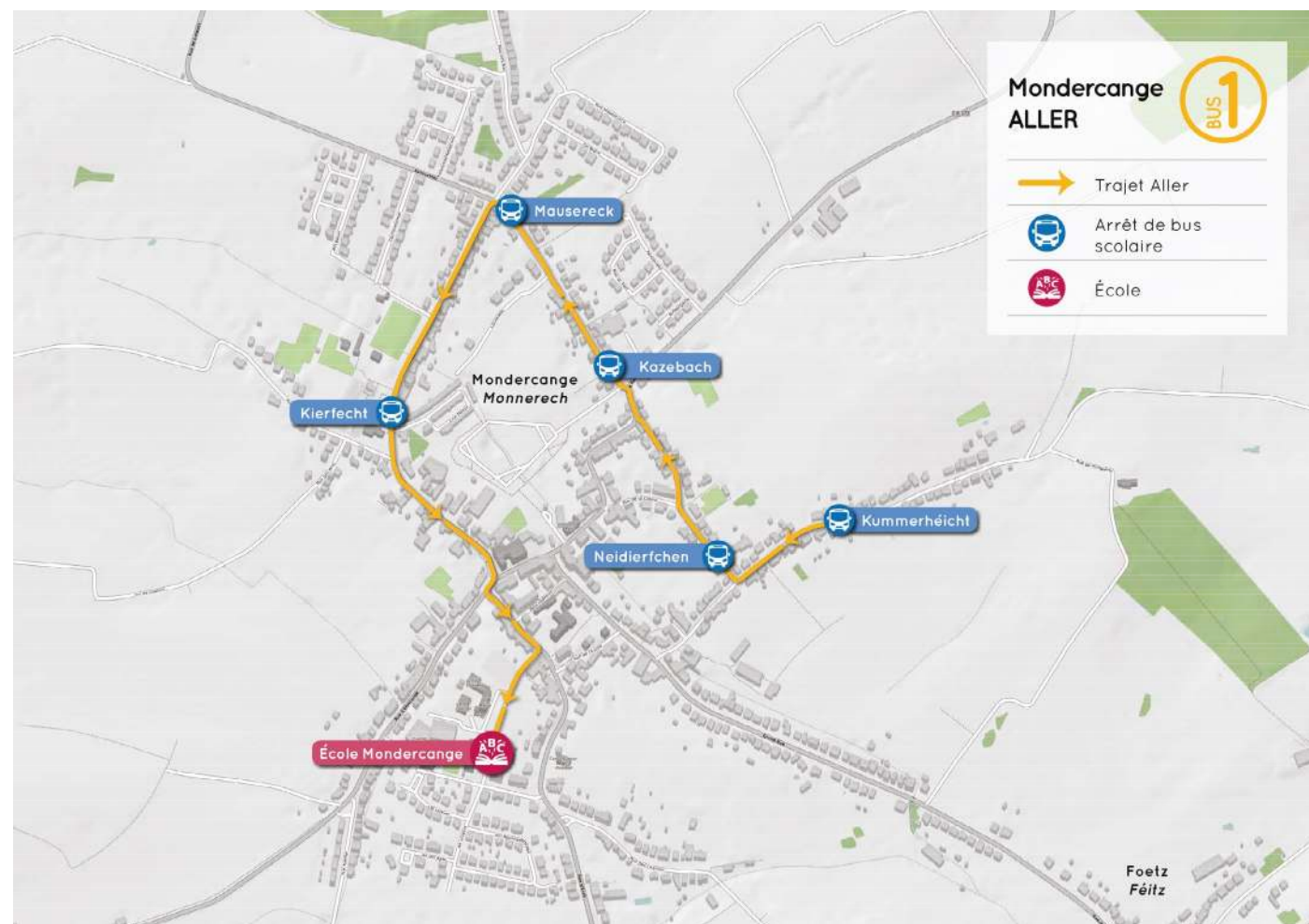
- à être organisé,
- à prendre soin de ses affaires et
- à ne pas toucher à celles des autres.

À l'école nous lui apprenons

- les mathématiques,
- les sciences, la géographie,
- l'histoire,
- les langues,
- l'éducation physique

et nous ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant reçoit à la maison...

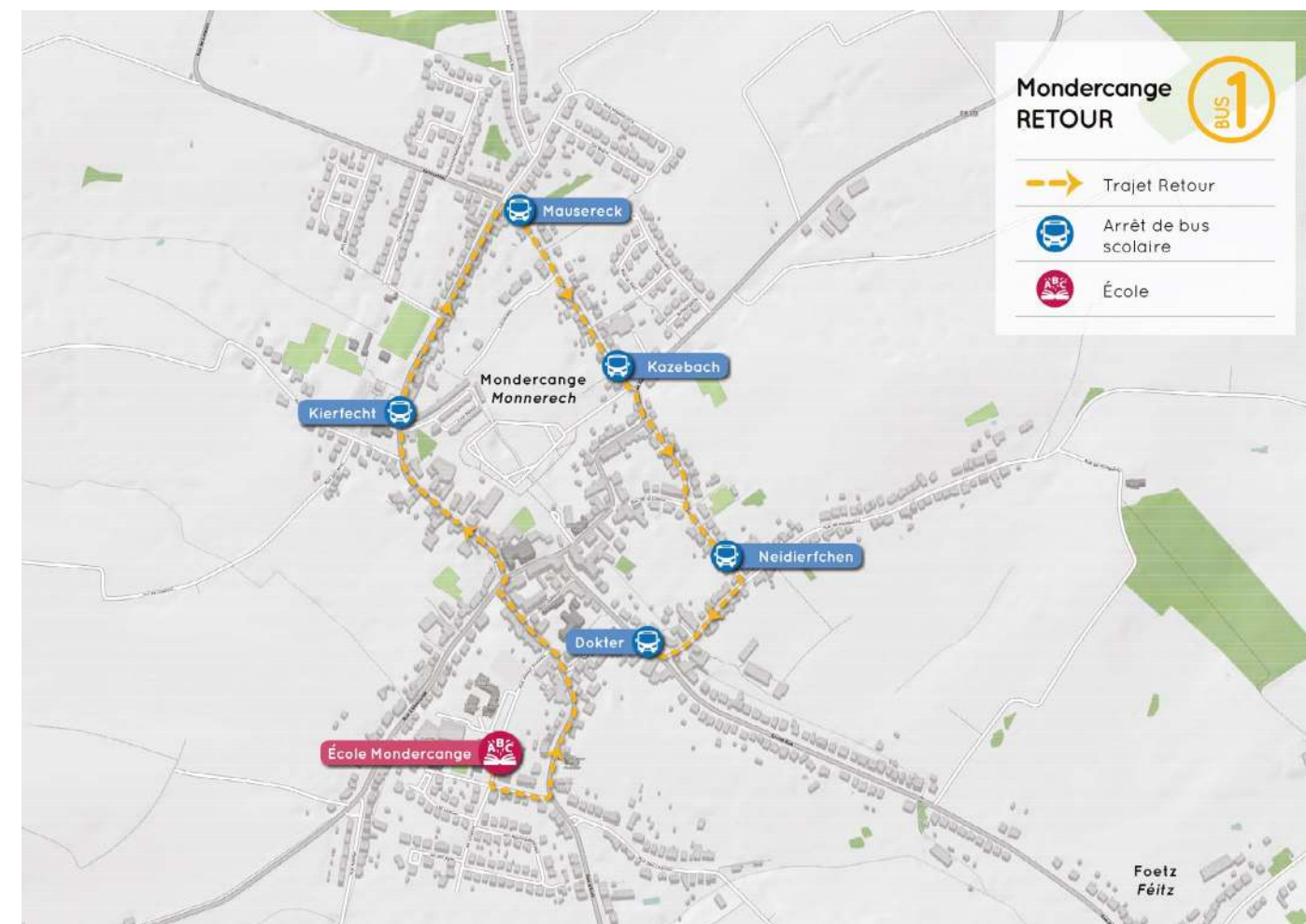
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Kummerhéicht	07:49	13:49
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

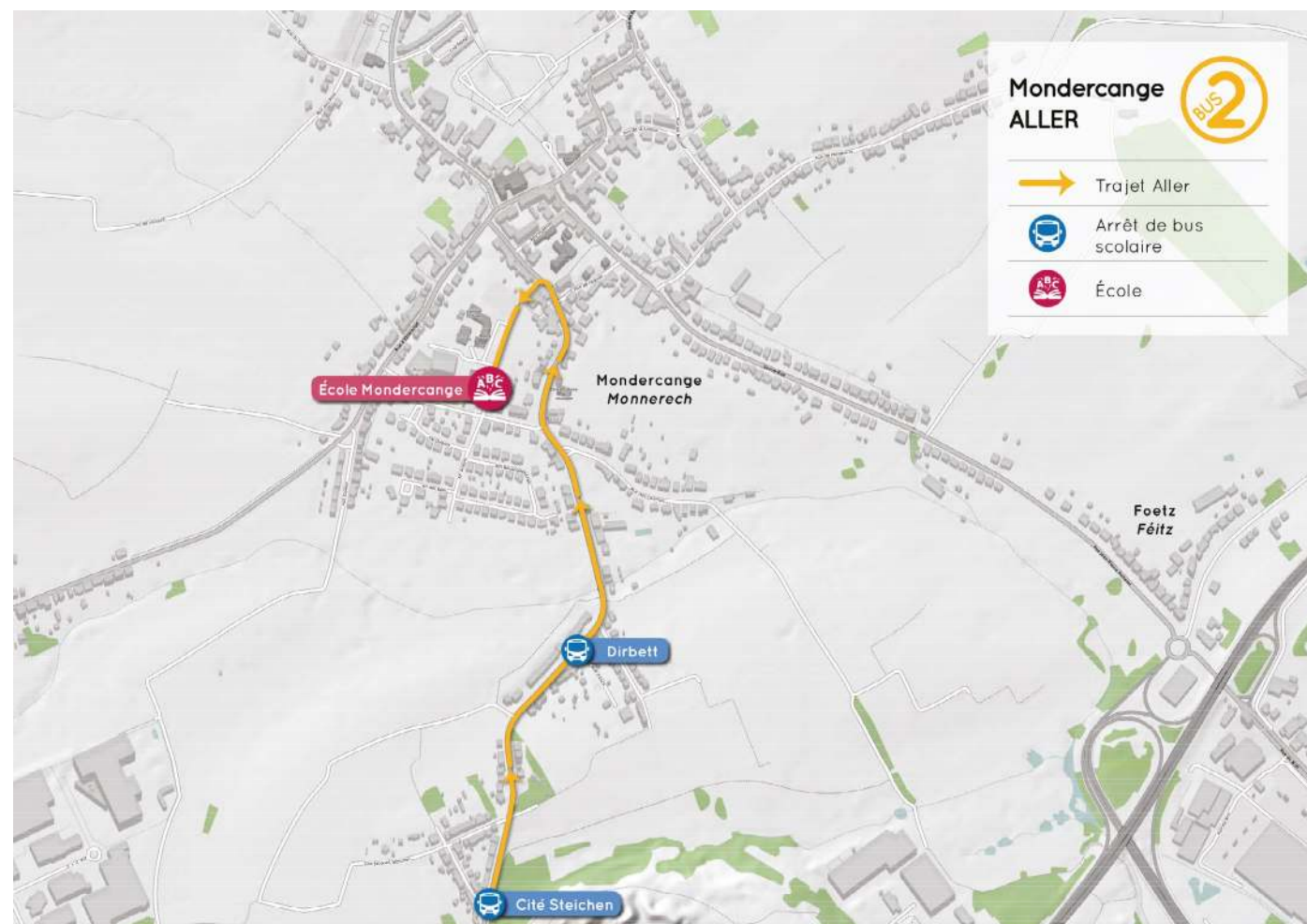
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Kierfecht	12:18	16:03
Mondercange - Mausereck	12:20	16:05
Mondercange - Kazebach	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Dokter	12:25	16:10

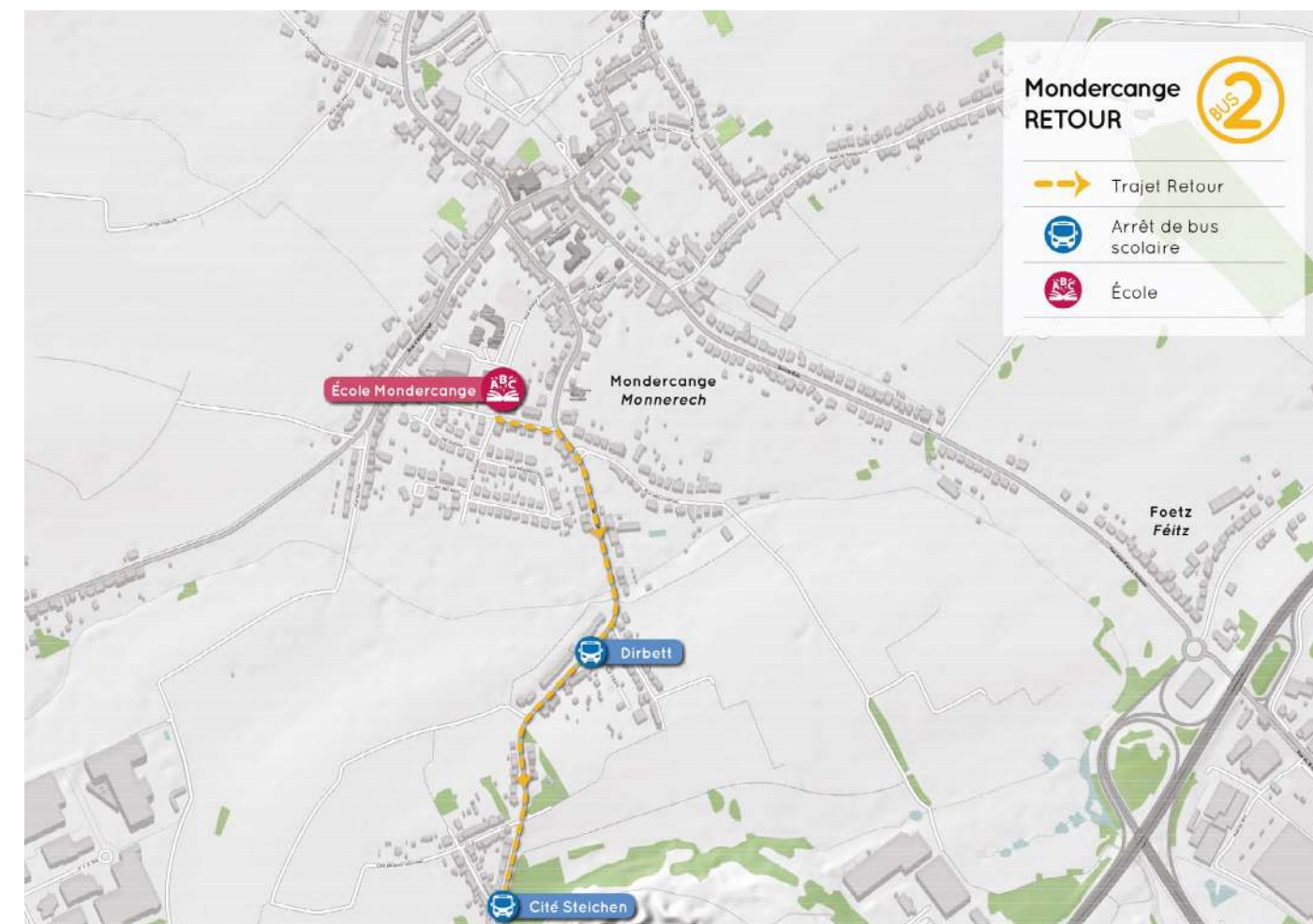
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 2 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Cité Steichen	07:55	13:55
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57
École Mondercange	08:00	14:00

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 2 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Mondercange	12:25	16:10
Mondercange - Dirbett	12:27	16:12
Mondercange - Cité Steichen	12:29	16:14

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



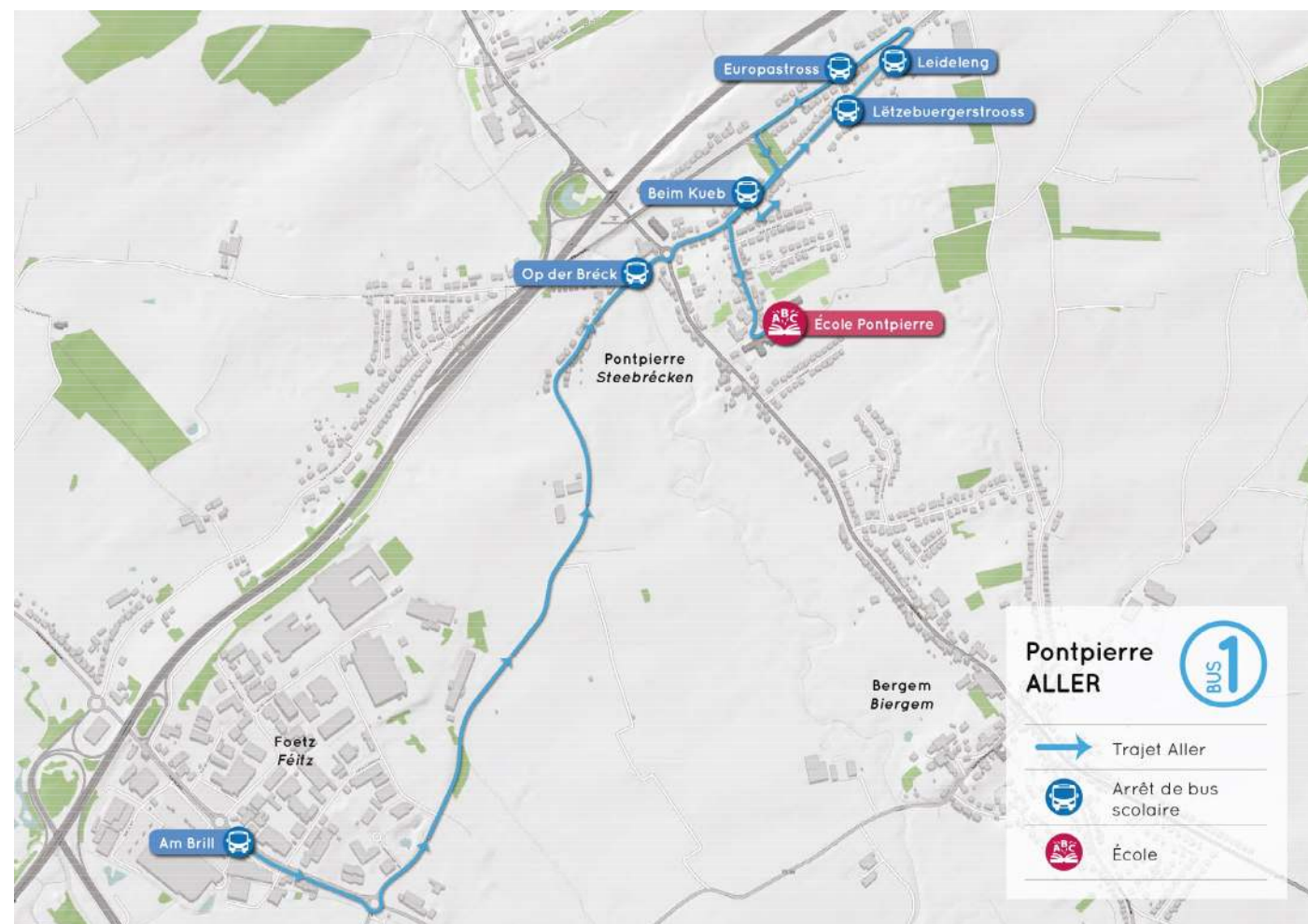
Mondercange - Bus 3 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42	
Foetz - Wacquant	07:44	13:44	
Foetz - Féitzerhaff	07:46	13:46	
Foetz - Armschlag	07:47	13:47	
Mondercange - Krombach	07:51	13:51	
Mondercange - Neidierfchen	07:53	13:53	
Mondercange - Police	07:54	13:54	
Ecole Mondercange	07:57	13:57	

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 3 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Mondercange	12:15	16:00	
Mondercange - Police	12:17	16:02	
Mondercange - Neidierfchen	12:18	16:03	
Mondercange - Krombach	12:21	16:06	
Foetz - Am Butterbrill	12:24	16:09	
Foetz - Wacquant	12:27	16:12	
Foetz - Féitzerhaff	12:28	16:13	
Foetz - Armschlag	12:30	16:15	

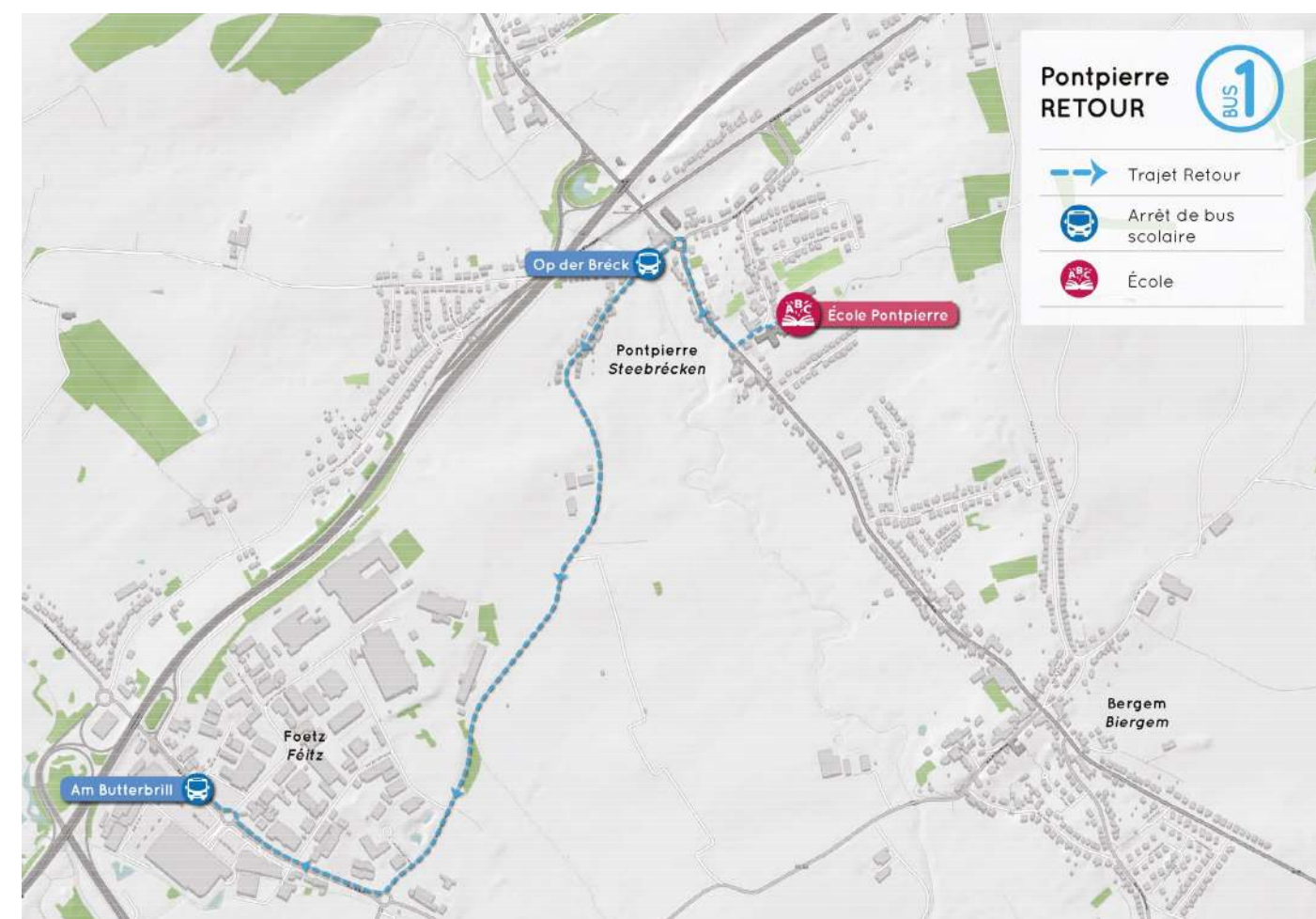
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Pontpierre - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Brill	07:18	13:18
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	07:28	13:28
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31
Ecole Pontpierre	07:35	13:35

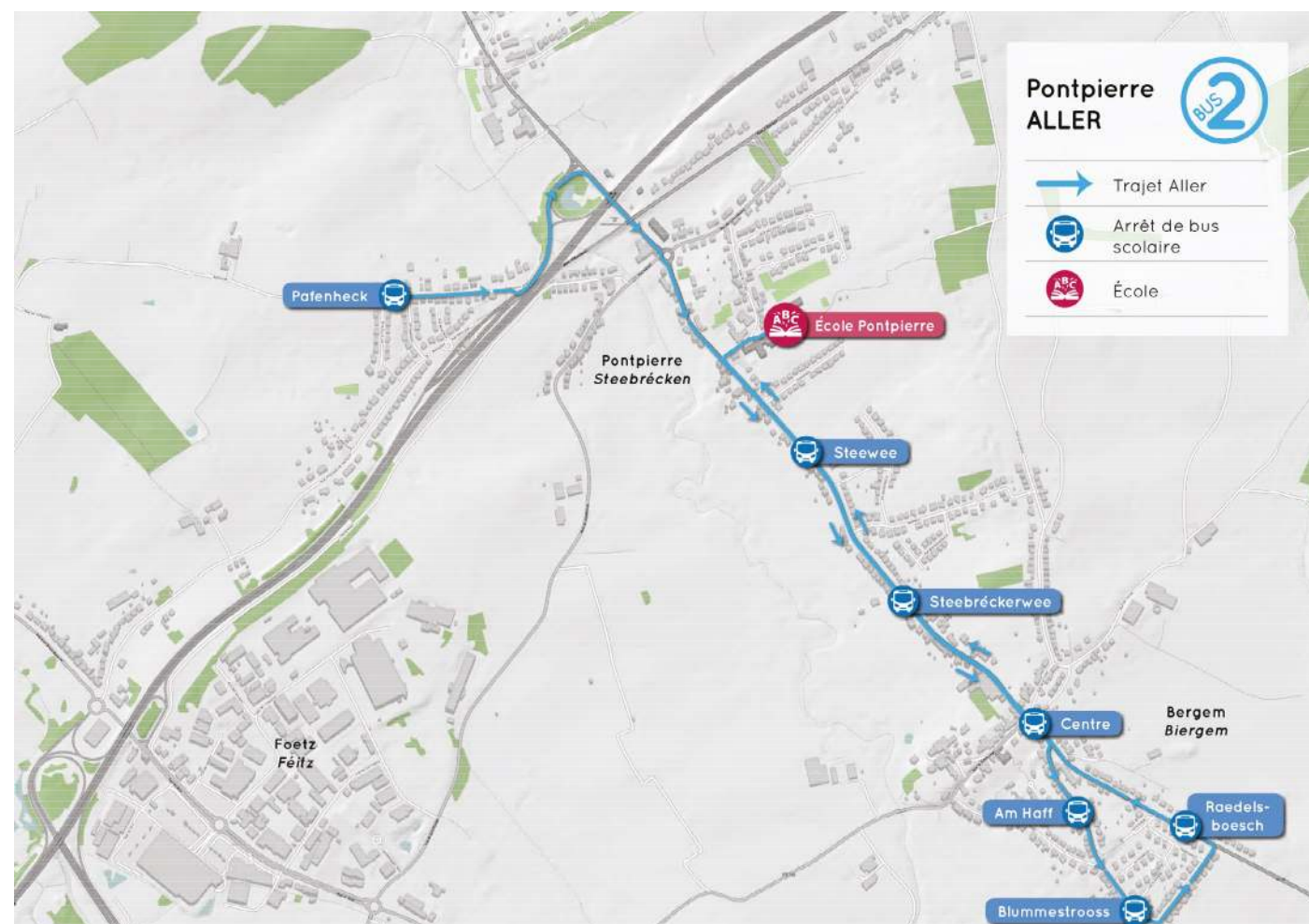
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Pontpierre - Bus 1 - Retour

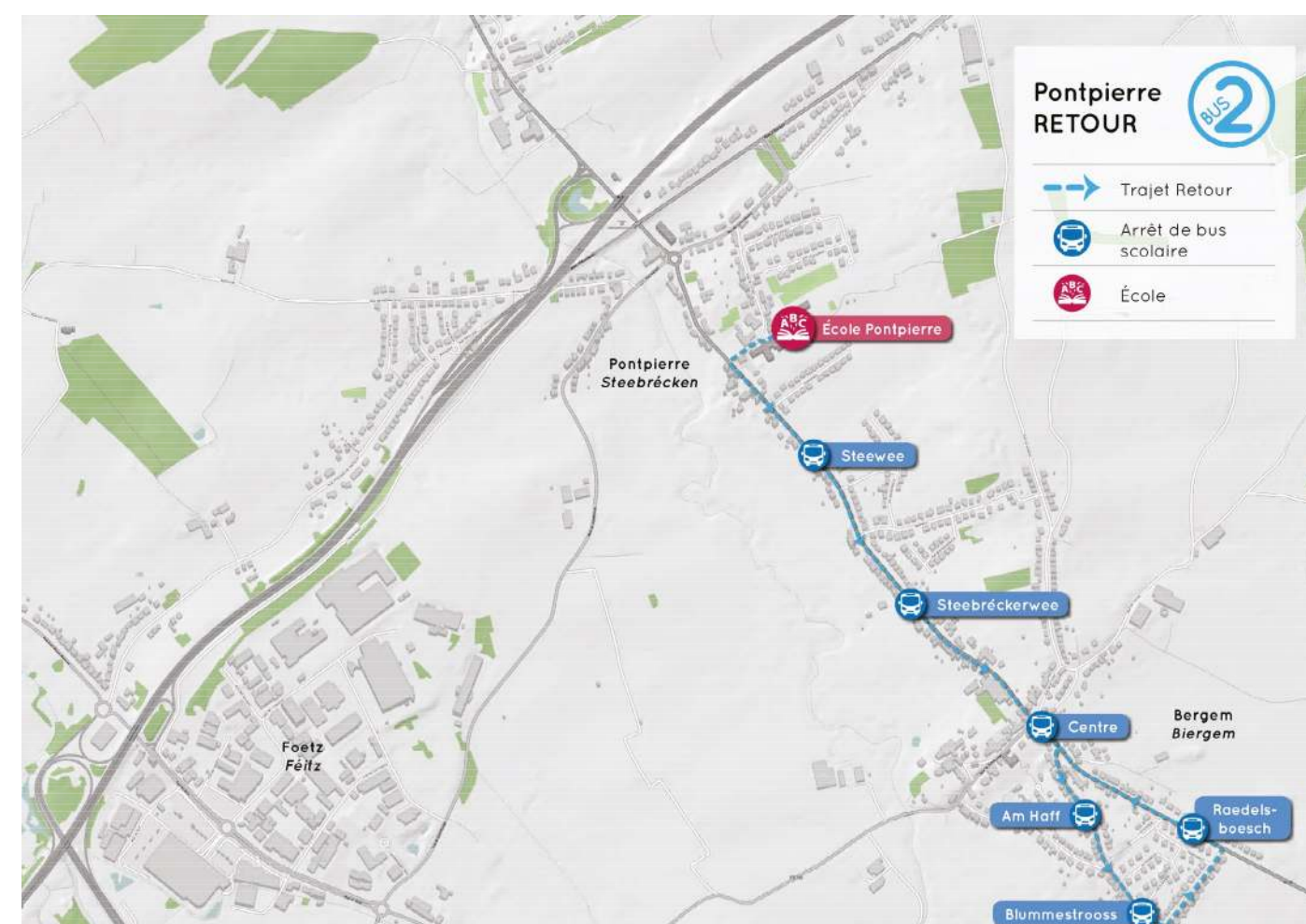
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Op der Bréck	11:57	15:42
Foetz - Am Butterbrill	12:00	15:45

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Pontpierre - Bus 2 - Aller			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Pontpierre - Pafenheck	07:17	13:17	
Bergem - Am Haff	07:24	13:24	
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25	
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27	
Bergem - Centre	07:28	13:28	
Bergem - Steebreckerwee	07:29	13:29	
Pontpierre : Steewee	07:31	13:31	
Ecole Pontpierre	07:35	13:35	

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Pontpierre - Bus 2 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
Ecole Pontpierre	11:55	15:40	
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43	
Bergem - Steebreckerwee	12:00	15:45	
Bergem - Centre	12:02	15:47	
Bergem - Am Haff	12:04	15:49	
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50	
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52	
Bergem - Centre	12:09	15:54	

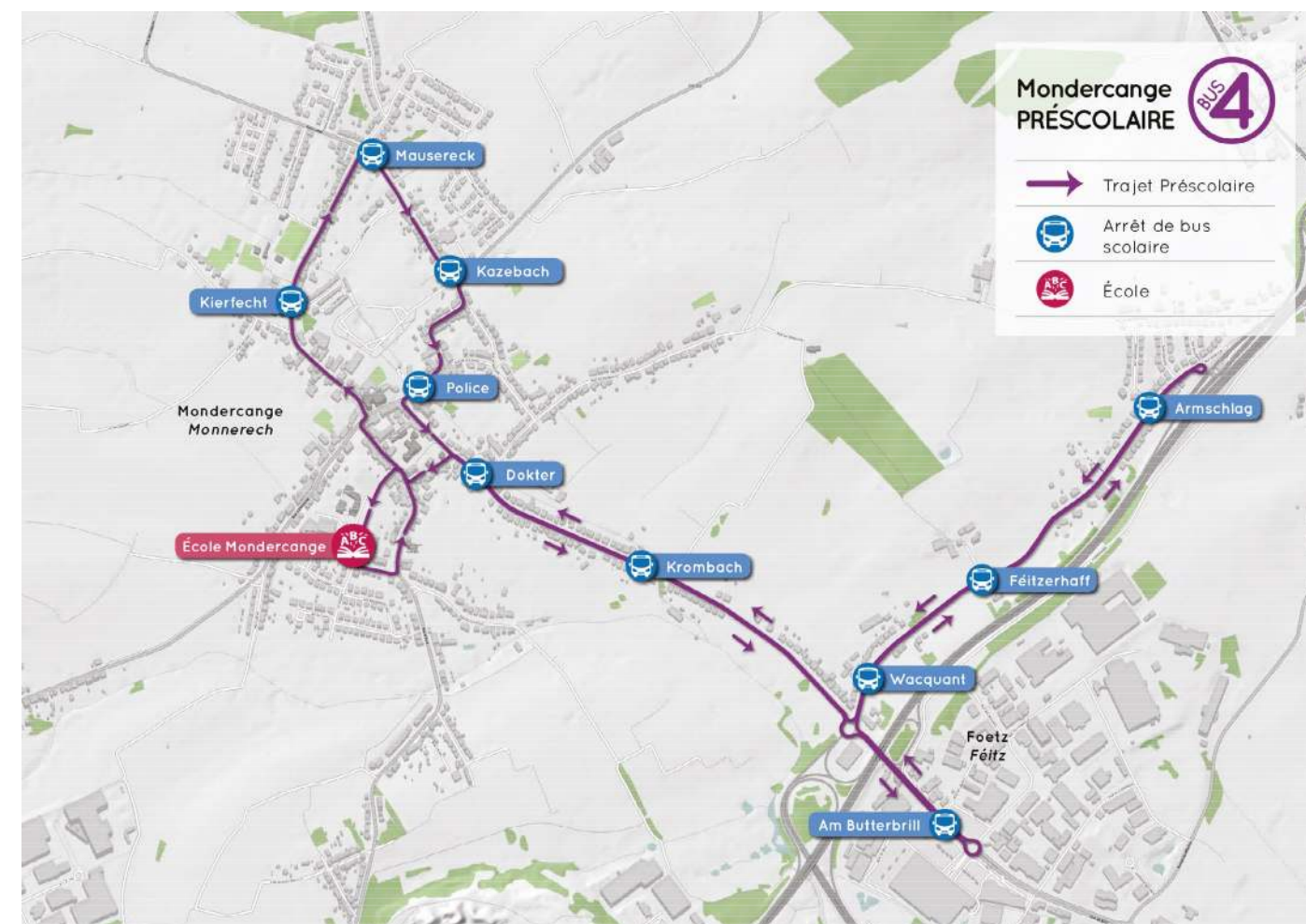
TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Pontpierre - Bus 3 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43
Pontpierre - Letzebuergerstrooss	11:59	15:45
Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46
Pontpierre - Europastrooss	12:01	15:47
Pontpierre - Pafenheck	12:04	15:50

TRANSPORT SCOLAIRE 2019/2020



Mondercange - Bus 4 - Retour Préscolaire

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Mondercange	selon besoin	selon besoin

TIPPS FÜR EINEN UMWELTFREUNDLICHEN KINDERGEBURTSTAG IN DER SCHULE

UMWELTFREUNDLICHKEIT IST EIN THEMA, DAS MITTLERWEILE ALLE BEREICHE UNSERES ALLTAGS ERREICHT HAT.

Verzichte auf Einweg-Wegwerf-Geschirr und Plastikstrohhalm! Benutze stattdessen Papierservietten aus 100% Recycling-Material um ein Stück Kuchen an deine Mitschüler zu verschenken und vorhandene wiederverwendbare Gläser/Becher/Tassen wenn solche in deinem Klassensaal sind.

Verzichte auf Kerzen, Luftballons und Dekoration.

Wähle Mehrwegflaschen für Getränke.

Ein schöner Geburtstagskuchen ist für Kinder eine große Freude, dieser sollte in einer wiederverwendbaren Box mitgebracht werden und keinen zusätzlichen Verpackungsabfall verursachen.

Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2019/2020

Steebrécken

Klass vun der Madame / vum Här:

Cycle:

Telefon vum Klasesall:

Auer	Meinden	Dënschden	Mëtwoch	Donneschden	Freiden	Auer
07:45-08:40						07:45-08:40
08:40-09:30						08:40-09:30
09:30-09:50						09:30-09:50
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05
10:05-11:00						10:05-11:00
11:00-11:50						11:00-11:50
11:50-13:45	Mëttegpas		Mëttegpas		Mëttegpas	11:50-13:45
13:45-14:40						13:45-14:40
14:40-15:35						14:40-15:35



BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange

16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange

Portier: Aly HOLLERICH

55 60 25 - 1

621 312 956

Précoce de Mondercange

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

Portier: Romain MARX

55 05 74 - 36

École de Pontpierre

1, rue de l'École L-4394 Pontpierre

Portier: Roland KAUFMANN

55 13 40

621 275 510

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange

Bureau des instructeurs de natation

55 60 25 - 402

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA, affaires scolaires

55 05 74 - 39

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais

structures d'accueil, chèques services, transport scolaire

55 15 21 - 21

Annette KICKERT, secrétaire Maison Relais

bureau chèques services accueil, accueil de midi

55 15 21 - 29

CODEC (Comité d'Ecole)

francoise.urhausen@education.lu

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech)

Jeff DECKER, coordinateur

621 693 101

Maison Relais Pontpierre

3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre

26 57 48 - 29

Maison Relais Mondercange Centre

sous-sol bâtiment scolaire, Mondercange

55 60 25 - 269

Maison Relais Stëbserten

16, rue d'Esch L-3920 Mondercange

26 17 93 - 41

Maison Relais «um Weier»

26, rue de Limpach L-3932 Mondercange

55 15 21 - 29

Crèche «Himmelsdéierchen»

5, rue de l'Église L-3917 Mondercange

26 55 12 - 01

MÉDECINE SCOLAIRE

Patrizia FURIO, infirmière en pédiatrie

621 201 123

SERVICE DE LOGOPÉDIE

Tessy SCHEER

621 994 408

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu

DIRECTION DE RÉGION SANEM

sercretariat.sanem@men.lu

247-65950

